

DECLARATION D'ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE BURUNDAISE SUR LES ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME.

« Le gouvernement du Burundi devrait mettre fin aux violences et atteintes aux droits humains et donner plus de chances au dialogue pour une issue consensuelle à l'impasse politique. »

Au moment où débute la campagne législative, les associations signataires de la présente déclaration sont préoccupées par le contexte où persiste des violences et atteintes aux droits humains dont sont principalement victimes certains militants de partis politiques de l'opposition contestataires des résultats des dernières élections communales et présidentielles.

En effet, des arrestations arbitraires, détentions illégales et actes de tortures physiques, morales et psychologiques sont perpétrés à l'endroit de citoyens, victimes de leur appartenance politique.

A titre illustratif, ces organisations dénoncent entre autres l'arrestation, dans la soirée du 26 Juin 2010, par des agents du Service National de Renseignement accompagnés d'une quarantaine de policiers, de cinq membres du MSD dont un Conseiller Administratif et son chauffeur, la Secrétaire Générale et la trésorière, quand ces derniers étaient dans un débit de boisson. Tard dans la soirée, ledit Conseiller Administratif a été conduit à son domicile par les mêmes agents du SNR en compagnie du Directeur General Adjoint de la Police Nationale du Burundi et du Commissaire Municipal où une fouille perquisition a été opérée en violation de toute procédure, car elle s'est déroulée sans mandat de perquisition et aucun procès-verbal n'a été établi.

De plus, ces victimes ont fait objet d'un traitement inhumain et d'actes de torture en vue de leur extorquer des aveux. Le chauffeur a été battu à coup de crosse de fusil et de bottines par des policiers du Commissariat Municipal en Mairie de Bujumbura. En plus

de ces cinq détenus illégaux du 26 Juin 2010, huit autres personnes ont été victimes d'actes de torture commis dans les cachots du SNR entre les 23 et 27 Juin.

Les mêmes organisations déplorent le fait que beaucoup de ces violations **soient** commises par certains agents des corps de police dont le Service National de Renseignement et cela un peu partout dans le pays.

Ces derniers procèdent parfois à des montages pour inculper injustement des personnes en vue de légitimer leur poursuite judiciaire en violation flagrante **des** normes de procédures. Dans cette foulée, un leader de l'opposition s'est vu abusivement retiré son passeport et son billet d'avion pour l'empêcher de voyager.

A titre d'exemple, les organisations signataires de la présente déclaration ont inventorié 118 cas d'irrégularités dans les seuls cachots de la PJ de l'ex-brigade de Cibitoke, de la PJ de Rugombo et dans les cachots du SNR, dont 81 cas de détenus en très mauvaises conditions de détentions, car certains sont incarcérés dans des toilettes ou dans des cellules trop exigües compte tenu du nombre.

Au regard de cette situation qui risque de compromettre davantage le processus électoral et les acquis du processus de paix, les organisations signataires de la présente déclaration recommandent

Au gouvernement.

- De garantir la sécurité, la liberté d'expression et de mouvement de tous les citoyens en général et celle de membres des partis politiques de l'opposition en particulier.
- De s'abstenir d'utiliser les corps de police, spécialement le Service National de Renseignement pour des fins politiques.

- De s'assurer que les présumés auteurs de l'insécurité, accusés à tort ou à raison de faire exploser des grenades, jouissent d'une justice équitable afin qu'ils ne soient pas victimes de jugements hâtifs et tendancieux, mais aussi et surtout d'exécutions extra-judiciaires.

Aux partis politiques.

- De privilégier chaque fois le dialogue et la concertation pour mettre fin aux différends qui les opposent.
- De mettre en avant l'esprit de tolérance politique, un des garants de la démocratie.

Aux corps de police et de défense.

- De travailler de manière professionnelle et éviter à tout prix les sollicitations politiciennes d'où qu'elles viennent et de garantir la sécurité de toute la population burundaise sans considérations d'appartenance politique, ethnique et autres.

Aux organisations de la société civile.

- De continuer courageusement à dénoncer toutes les violations des droits de l'homme;
- De travailler en synergie pour avoir plus de force et se renforcer mutuellement en vue de jouer efficacement leur rôle de contre poids.

A la communauté internationale

- De suivre de près ce qui se passe dans le pays et de dénoncer toutes violations sans Complaisance;